

# Certificat

## Mortiers et produits connexes Colle à carrelage - Mortier Colle

### KERAFLUID HPR (gris)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

**La société** MAPEI FRANCE  
29 avenue Léon Jouhaux - ZI du Terroir FR - 31140 SAINT-ALBAN  
**Usine** FR - 31140 SAINT-ALBAN

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque Certifié CSTB Certified à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque Certifié CSTB Certified est maintenu.



84 MC 138

**Décision de reconduction n° 2579-84 MC 138 du 22 mai 2017**  
**Cette décision annule et remplace la décision n° 2140-84 MC 138 du 19 février 2015**  
Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.  
Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :  
**C2 - FG**

La caractéristique « G » est complémentaire à la norme produit NF EN 12004.

Autres caractéristiques :

- > Collage de carrelage dans les locaux U4P4 et U4P4S : **P4/P4S**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols :  
**Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

**Correspondant :**  
Courriel : [mortiers@cstb.fr](mailto:mortiers@cstb.fr)  
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB  
Le Directeur Technique



Charles BALOCHE

**CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION****KERAFLUID HPR (gris)****DOMAINE D'EMPLOI**

- Sols intérieurs et extérieurs
- Locaux P4/P4S

- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé

conformément aux prescriptions de mise en œuvre définies dans chaque pays et, pour la France, dans le "Document de référence de la certification des colles à carrelage".

**GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PÂTE**

- Taux de gâchage : de 20 à 23 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 5 l à 5,8 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 2 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 30 min
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

**NATURE DES SUPPORTS**

Supports visés dans les documents de mise en œuvre cités dans le « Document de référence de la certification des colles à carrelage ».

**PREPARATION DES SUPPORTS**

Support	Préparation particulière
Ancien carrelage émaillé non poncé	☺
☺ application sans primaire	

**DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES****Locaux P4 et P4S :**

Pour la mise en œuvre, se reporter au Cahier des Charges Particulier.

Délai de mise en service : à 10°C : 24 heures à 23°C : 24 heures